

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 17 SEPTEMBRE 2024

N° 2024-08-13

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept septembre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix septembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

<p><u>Nombre de délégués</u> En exercice : 26 Présents (mini 11 dont 6 en salle) : 14</p> <p><u>Nombre de voix</u> En exercice : 35 Présentes : 18 Exprimées par pouvoirs : 6 Total (mini 19) : 24</p> <p>Quorum atteint</p>
--

Délégué-es présents-es

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteurs de 2 voix chacun)**

Pierre COMBES

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**10 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs d'1 voix chacun)**

Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Nicole PELOUX, Kevin QUEYREL, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Danielle TOUCHE.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Vincent JACQUEMART à Nicole PELOUX, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX.

Délégué excusé : Lionel TARDY

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance

Objet : Programme d'évènements « Parc » 2025 : « Planète Baronautes »

Montant des dépenses PnrBP	2025
Fonctionnement	17 299 €
Investissement	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	Subventionnables : 17 299€	13 839,20 €
	Coûts indirects : 270 €	

Rapport :

La Présidente expose :

« Planète Baronautes » est l'occasion, pour les comités des fêtes, associations, campings, gîtes, Offices de Tourisme ou encore pour les communes des Baronnies provençales, de venir dénicher de nouvelles idées d'activités à proposer et d'aller à la rencontre des producteurs locaux.

Au programme : des activités axées sur la découverte et la transmission du patrimoine, des ateliers ludiques, originaux et qui ont du sens. Des démonstrations, jeux, ateliers de découverte ou encore stands de présentation des productions agricoles permettent au grand public de faire connaissance avec les Baronautes et les producteurs locaux (dont des bénéficiaires de la marque Valeurs Parc) tout au long de ce bel après-midi. L'organisation de cet évènement s'articulera avec les 10 ans du Parc, la révision de la charte et éventuellement les temps forts des projets structurants en cours (plan de paysage, espace valléen, Projet Alimentaire Territorial...).

L'objectif de cette opération est de :

- ◆ Créer une dynamique collective entre les syndicats agricoles du territoire pour valoriser un panier de biens des Baronnies provençales.
- ◆ Augmenter la visibilité des produits agricoles sous signe officiel de qualité des Baronnies provençales.
- ◆ Renforcer les liens et passerelles professionnelles entre les bénéficiaires de la marque Valeurs Parc naturel régional et les acteurs du monde de l'éducation
- ◆ Promouvoir la marque Valeurs Parc naturel régional

Pour mener à bien cette opération la Présidente propose de solliciter le soutien des conseils départementaux de la Drôme et des Hautes-Alpes selon le plan de financement suivant :

Dépenses fonctionnement	Montant € TTC	Recettes	Montant €
Achat de produits (lots à gagner, apéritif, goûter...)	2 000 €	Conseil départemental de la Drôme (50 %)	8 649,50 €
Vêtements identification Baronautes	2 000 €		
Conférence	2 000 €		
Toilettes sèches (location)	3 000 €	Conseil départemental des Hautes-Alpes (30 %)	5 189,70 €
Animation musicale	2 000 €		
Rampe véhicule utilitaire	2 500 €		
Ateliers culinaires	2 000 €		
Animation Parc :		Autofinancement PnrBp (20%)	3 459,8 €
- chargée de mission accueil (2 jours)	1 799 €		
- responsable communication (2 jours)	325 €		
- chargé de mission éducation à l'environnement et au territoire (2 jours)	501 € 497 €		
- chargée de mission communication, médiation éducative et culturelle (2 jours)	476 €		
Total	17 299 €	Total	17 299 €



Pour information :

Coûts indirects (15% des frais salariaux)	270 €	PnrBp autofinancement	270 €
---	-------	-----------------------	-------

Délibération

- ◆ Considérant la Charte du Parc et ses mesures 2.1 « Développer et promouvoir une agriculture de massif diversifiée de qualité », 2. 2 « développer et promouvoir un tourisme durable qui s'inscrit dans le paysage et l'art de vivre le territoire », 2. 4. 5 « promouvoir une économie de l'éducation et de la formation à l'environnement et au développement durable » et 3.4 « faire reconnaître le Parc comme fédérateur des politiques territoriales » ;
- ◆ Considérant les recommandations stratégiques en termes de communication validées par le Bureau Syndical du 25/02/2022, dont notamment « renforcer le lien avec le public et créer la rencontre » et « accroître la notoriété du Syndicat Mixte du Parc et développer la notoriété de nos services » ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le budget et le plan de financement présentés ;
- **Dit** que cette opération sera inscrite au budget ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

